



## AGENT DE MAINTENANCE DES BATIMENTS - MENUISIER (H/F)

390 Rue Henri Fabre  
38926 Crolles Cedex

<b>Référence de l'offre :</b>	<b>Direction Patrimoine et Services Techniques – Réf. 038250311001191</b>
<b>Référentiel CNFPT :</b>	E3B-08
<b>Date de diffusion :</b>	11/03/2025
<b>Nombre de poste :</b>	1
<b>Poste à pourvoir :</b>	<b>1<sup>er</sup> juin 2025</b>
<b>Date limite de candidature :</b>	13 avril 2025
<b>Date prévisionnelle de l'entretien :</b>	<b>29 avril 2025</b>
<b>Type d'emploi :</b>	Titulaire ou Contractuel ou Titulaire externe en disponibilité
<b>Type de recrutement :</b>	Permanent
<b>Cadre d'emplois :</b>	<b>Des Adjoints techniques territoriaux – catégorie C (Filière Technique)</b>
<b>Lieu de travail :</b>	Centre Technique du Grésivaudan, 530 rue du Tire-poix 38660 Saint Vincent de Mercuze
<b>Temps de travail :</b>	<b>Temps complet (36 heures hebdomadaires – Congés annuels + RTT)</b>
<b>Environnement de travail :</b>	<p>Au cœur du Sillon alpin, Le Grésivaudan se déploie entre plaines et montagnes sur un territoire d'innovation où la qualité de vie et la diversité des activités lui confèrent une forte attractivité renforcée par des opportunités de développement dans de nombreux domaines.</p> <p>Au sein de la Direction Patrimoine, vous intégrerez le Service Technique composé d'une équipe de 19 agents de terrain sur différents corps de métier et 8 agents de bureau (responsable, administratifs, techniciens...). La direction gère également le service patrimoine composé de 6 chargé/es de projets et d'un responsable. Rénové en 2017, l'équipement est situé dans une zone d'activité près des commodités et de l'autoroute Grenoble-Chambéry.</p>
<b>Descriptif du poste :</b>	<p>Sous la responsabilité directe du chef d'équipe bâtiment, vous effectuez l'entretien, la maintenance des bâtiments tout corps d'état. Une spécialité menuiserie est demandée. Vous serez également amené à être renfort pour l'équipe espaces verts, au besoin vous participerez aussi au montage, démontage des manifestations festives</p>
<b>Missions :</b>	<p><b>Réaliser des opérations de menuiserie</b></p> <p><b>Réaliser des opérations du second œuvre</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Assurer la maintenance de premier niveau en plomberie, en électricité</li><li>• Assurer les dépannages de premier niveau en maçonnerie</li></ul> <p><b>Participer à la mise en place de festivités</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Participer au montage et démontage du matériels (barnum, table, chaises...)</li><li>• Assurer la manutention de mobilier</li><li>• Assurer la mise en place du matériel suivant les plans</li></ul> <p><b>Effectuer la maintenance et l'entretien des locaux et espaces à usage collectif</b> en respectant les règles de sécurité et d'accessibilité, les normes en vigueur (menuiseries, revêtements sols et murs, etc)</p> <p><b>Participer à différentes tâches en fonction des nécessités de services.</b></p>

<b>Planning :</b>	Lundi au vendredi 7h30 à 16H00 avec un après –midi de libre soit le mercredi ou le vendredi en alternance
<b>Spécificité(s) du poste :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Travail à l'intérieur ou à l'extérieur par tous les temps, en toutes saisons, à pied ou motorisé</li> <li>• Astreinte technique</li> <li>• Port des protections individuelles obligatoires</li> <li>• Manipulation d'engins et d'outils dangereux</li> <li>• Port des charges</li> <li>• Avoir une habilitation électrique</li> </ul>
<b>Profil demandé :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Formation initiale en menuiserie (CAP/BEP/Bac pro) et expérience exigée dans ce domaine</b></li> <li>• <b>Expérience professionnelle dans plusieurs corps d'état du bâtiment</b></li> <li>• Connaissance des métiers du second œuvre et maîtrise des techniques bâtiments seconds œuvre : électricité, plomberie serrurerie...</li> <li>• Maîtrise des techniques de signalisation de chantier, des règles de sécurité</li> <li>• Lire, comprendre et interpréter des plans, schémas, notices, dossiers techniques....</li> <li>• Préparer, gérer et suivre ses interventions : prévoir l'outillage adapté, le matériel et les matériaux et optimiser son temps d'intervention, capacité à intervenir sur un site occupé, qualité du rendu de l'intervention (propreté de l'intervention, qualité du travail, capacité à remonter les informations)</li> <li>• Coordonner un chantier : être référent/e de l'intervention en interne, optimiser les commandes.</li> <li>• Utiliser les outils bureautiques (GMAO, Word, Excel...)</li> <li>• Réactivité, sens relationnel</li> <li>• Autonomie et adaptabilité</li> <li>• <b>Permis B obligatoire</b></li> </ul>
<b>Rémunération :</b>	Salaire <b>minimum</b> par mois de <b>1801.73 € brut</b> (échelon 1) + <b>340 € brut prime fonction</b> + <b>90€ brut prime contrainte</b> + <b>prime complémentaire</b> équivalente à 1/12 <sup>ème</sup> de la rémunération
<b>Avantages :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aménagement du temps de travail</li> <li>• Tickets restaurant avec participation de 60% employeur.</li> <li>• Plan de déplacement (75% de participation aux frais d'abonnement transports) et forfait mobilités durables (jusqu'à 300€ par an)</li> <li>• Participation mutuelle santé labélisée et participation possible à la prévoyance (contrat groupe).</li> <li>• Prestations d'actions sociales (vacances, loisirs, Prêts, CESU, billetterie, etc ...) : prise en charge intégrale de l'adhésion au CNAS et possibilité d'adhésion au COS interne.</li> </ul>
<b>Procédure :</b>	Envoyer candidature (lettre et CV) en remplissant le formulaire en ligne à l'adresse suivante : <a href="https://www.le-gresivaudan.fr/emploi">https://www.le-gresivaudan.fr/emploi</a> ou par courrier à communauté de communes Le Grésivaudan 390 Rue Henri Fabre 38926 Crolles Cedex. <b>Pour les fonctionnaires, merci de joindre votre dernier arrêté.</b>
<b>Contact :</b>	Pour tout renseignement sur le poste contacter : <b>M. Jean-Jacques Hermand</b> Responsable Service Technique : <a href="mailto:jjhermand@le-gresivaudan.fr">jjhermand@le-gresivaudan.fr</a> / Tél. 06-01-79-97-21
<b>Règle statutaire :</b>	Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, selon les principes du code général de la FPT (Article L. 332-14 du CGFP et article L. 332-8, 2 <sup>o</sup> du CGFP).
<b>Travailleurs handicapés :</b>	Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.